

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/11/29/2014035140/justel>

Dossier numéro : 2013-11-29/35

Titre

29 NOVEMBRE 2013. - Arrêté du Gouvernement flamand relatif à la reconnaissance de la qualification professionnelle de vendeur de magasin d'alimentation

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-05-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 10-02-2014 page : 11725

Entrée en vigueur : 20-02-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-04-10/18, art. 1, 002; En vigueur : 18-05-2020>